

# FINANCEZ VOS PROJETS

## D'ÉNERGIES RENOUVELABLES !



Entreprises, acteurs de l'habitat collectif, collectivités, bénéficiez d'**aides aux investissements** et d'un **accompagnement gratuit**, neutre et indépendant pour vos **projets de production de chaleur** à partir d'énergies renouvelables.

Pour répondre aux besoins de productions de chaleur, tout en favorisant le développement des énergies renouvelables, l'Etat a mis en place le Fonds Chaleur. En qualité d'animateur du dispositif, l'ALEC du Pays de Rennes est votre interlocuteur privilégié pour vos projets sur le territoire du Pays de Rennes\*.

### LES OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

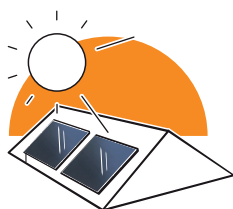
Un changement d'énergie ou une nouvelle installation, votre projet doit faire appel à l'une de ces technologies :

#### BOIS ÉNERGIE

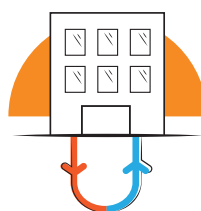
Bois plaquettes,  
granulés



#### SOLAIRE THERMIQUE



#### GÉOTHERMIE



#### CHALEUR FATALE



Les réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables peuvent également être éligibles.

### LES BÉNÉFICIAIRES

Vous êtes maître d'ouvrage privé ou public, sollicitez cet accompagnement et ces aides pour vos projets.

#### ENTREPRISES

Quel que soit votre  
secteur d'activité :  
Agricole, Industriel, Tertiaire...

#### ACTEURS DE L'HABITAT COLLECTIF

Bailleurs sociaux  
Promoteurs immobiliers  
SCI

#### COLLECTIVITES

Communes  
EPCI  
Département  
Syndicats mixtes

## QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

L'expertise de l'ALEC est mise à votre service pour vous accompagner tout au long de votre projet.

**Notre accompagnement est gratuit et sans engagement** (financement par les partenaires).

### Études préalables

- Définition des besoins
- **Réalisation d'une note d'opportunité**
- Accompagnement pour l'étude de faisabilité

### Conception

- Accompagnement pour la sélection du maître d'œuvre
- Montage du dossier de demande de subvention

### Réalisation

- Accompagnement lors de la réalisation du chantier (visite sur site)

### Exploitation

- Accompagnement au suivi des résultats et/ou consommations

## QUELLES SONT LES AIDES ?

### AIDES AUX ETUDES

**Note d'opportunité**  
Gratuite

**Etude de faisabilité**  
Jusqu'à **70% \***

**Assistance à Maitrise d'ouvrage**  
Jusqu'à **70% \***

### AIDES AUX INVESTISSEMENTS

**Energies Renouvelables**  
Jusqu'à **65%**  
des investissements \*

**Réseau de distribution**  
Jusqu'à **80%**  
des investissements \*

**Récupération de chaleur**  
Jusqu'à **50%**  
des investissements \*

\* Plafonds d'aides incluant les bonus de 10 ou 20 % pour les PME

## VOUS AVEZ UN PROJET ?

Vous vous interrogez sur la mise en place d'énergie renouvelable pour votre production de chaleur ? Demandez conseil ! Nous pouvons réaliser une note d'opportunité pour vous guider vers le bon choix.

**Contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes !**

Sylvain LABICHE  
Florian CALCAGNO  
Fabien POTTIER

→ **Par téléphone** : 02.99.35.23.50

→ **Par mail** : fonds-chaleur@alec-rennes.org

→ **Plus d'informations** : [www.alec-rennes.org](http://www.alec-rennes.org)